



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

Session de formation permanente des personnels d'officialités

sous la présidence de Son Ém., le cardinal Dominique Mamberti,
Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique

23 - 25 JANVIER 2024

inscription

Inscription obligatoire avant le 18 janvier 2024 :
https://officialites_2024.eventbrite.fr

Session de formation permanente des personnels d'officialités

MARDI 23 JANVIER

8h45 - 9h15

Accueil des participants
Retrait des dossiers
Café d'accueil

9h15 - 9h25

Accueil par **Monsieur le Doyen Ludovic Danto**, Doyen de la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris

9h25 - 9h35

Ouverture de la journée par **Son Éminence, le cardinal Dominique Mamberti**, Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique

9h35 - 9h45

Présentation par le **Révérend Père Bruno Gonçalves c. o.**, Professeur extraordinaire à la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris

1^{re} session :

Droit substantiel matrimonial

Présidence de séance :

S. Ex. Monseigneur Jean-Pierre Vuillemin,
Évêque du Mans, Président du Conseil pour
les questions canoniques de la Conférence
des Évêques de France

9h45 - 10h25

L'erreur provoquée par le dol dans le
consentement matrimonial : un chef par trop
inusité

Monsieur l'abbé Joseph Domingo, Official de
Marseille

10h25-11h05

Les chefs de nullité exclusifs l'un de l'autre :
un point sur la question.

Monsieur l'abbé Nicolas de Boccard, Official
de Lyon, Chargé d'enseignement au Studium
de droit canonique de Lyon

11h05-11h20

Pause

11h20-12h00

Temps de questions

12h15-13h00

Messe présidée par Son Éminence, le cardinal Dominique Mamberti, Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique

13h00 – 14h30 Déjeuner libre

14h30-15h10

Lorsque les parties prétendent s'être mariées "à condition que". Eclairage sur la jurisprudence matrimoniale.

Monsieur l'abbé Christian Paponaud, Maître-assistant à la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris

15h10-15h50

Qualité du consentement matrimonial et polygamie

Monsieur l'abbé Ludovic Danto

15h50-16h20 Pause

16h20 – 17h00

Temps de questions

17h30-18h30

Assemblée générale de la Société internationale de droit canonique et de législations comparées (réservée aux membres de l'association), suivie du Conseil d'administration

Session de formation permanente des personnels d'officialités

MERCREDI 24 JANVIER

9h00 - 9h45

Messe à l'église Saint-Joseph-des-Carmes présidée par Son Éminence, le cardinal Dominique Mamberti, Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique

2^e session :

Accompagner un fidèle soupçonné de délit

Présidence de séance :

Monsieur l'abbé Cédric Burgun, Vice-Doyen de la faculté de droit canonique de l'ICP

10h00 - 10h40

Qui sont les auteurs de violences sexuelles ?
Approche psychologique et sociologique
Révérénd Père Nicolas Port, psychologue clinicien, doctorant-chercheur au CRAVS (Centre ressource pour les auteurs de violences sexuelles)

10h40 - 11h20

L'accompagnement de la personne soupçonnée : place du conseil et de l'avocat
Révérénd Père Laurent-Marie Pocquet du Haut-Jussé s.j.m, avocat ecclésiastique

11h20 - 11h35 Pause

11h35 - 12h15

Temps de questions

12h15 - 14h00 Déjeuner libre

Présidence de séance :

Monsieur l'abbé Frédéric Fermanel,
Directeur du Studium de droit canonique
de Lyon

14h00 - 14h40

Mesures disciplinaires, mesures
conservatoires et sanctions pénales
Révérénd Père Bruno Gonçalves c. o.,
Promoteur de justice du Tribunal pénal
canonique national

14h40-15h20

Des maisons de rétention du c. 1337 §2 au
projet Petit Béthanie
S. Exc. Monseigneur Gérard Daucourt,
Évêque émérite de Nanterre, fondateur de
Petit Bethanie

15h20-15h35 Pause-café

15h35-16h15

Décider ou non du renvoi de l'état clérical ?
Une mesure qui interroge
Monseigneur Denis Baudot, Vice-Official du
Tribunal pénal canonique national

16h15-17h00

Temps de questions

17h00-17h15 Pause

Séance académique

**Publication des actes du xvii^e colloque
de la *Consociatio internationalis studio
iuris canonici promovendo* : « Personne,
droit et justice : la contribution du droit
canonique dans l'expérience juridique
contemporaine »**

17h15 - 17h25

Enjeux, finalités et intentions du colloque,
Monsieur l'abbé Ludovic Danto, Doyen de
la Faculté de Droit canonique de l'Institut
Catholique de Paris

17h25-17h35

La postérité d'un colloque, quelques livres
réflexions
Professeur Chiara Minelli, présidente de la
*Consociatio internationalis studio iuris canonici
promovendo*

17h35-18h00

Fondements philosophiques et/ou
théologiques du rapport personne, droit et
justice
Professeur François Jankowiak, Faculté de
Droit, Economie, Gestion de l'Université de
Paris Saclay.

18h00-18h30

Personne, droit et justice : la contribution du
droit canonique dans l'expérience juridique
contemporaine, leçon académique de
**Son Éminence, le cardinal Dominique
Mamberti**, Préfet du Tribunal suprême de la
Signature apostolique

18h30-20h00

Cocktail sur inscription

Session de formation permanente des personnels d'officialités

JEUDI 25 JANVIER

Sous la présidence de

Monsieur le chanoine Emmanuel Petit,
Recteur de l'Institut Catholique de Paris

9h00 - 9h45

Messe à l'église Saint-Joseph-des-Carmes,
présidée par Son Éminence, le cardinal
Dominique Mamberti, Préfet du Tribunal
suprême de la Signature apostolique

3^e session :

Approches procédurales en droit matrimonial

10h15 - 10h55

Peut-on imaginer un procès de nullité de
mariage sans avocat : l'accès des parties au
dossier

Monsieur l'abbé Albert Jacquemin, Maître de
conférences à la Faculté de Droit canonique
de l'ICP, Official du Tribunal pénal canonique
national

10h55 - 11h35

La recherche de la preuve : commission
rogatoire et transport du juge pour une
audition

Monsieur l'abbé Frédéric Libaud, Chargé
d'enseignement à l'Institut de droit canonique
de la Faculté de théologie catholique de
l'Université de Strasbourg, Vice-Official de
l'Officialité de Strasbourg

11h35-11h50 Pause-café

11h50 - 12h30

Temps de questions

12h30 - 14h15 Déjeuner

Présidence de séance :

Monsieur le chanoine Eric Besson, directeur
honoraire du Studium de droit canonique de
Lyon

14h15 - 14h55

Choisir des témoins en qualité et en nombre
dans la procédure en constat de nullité de
mariage

Monsieur l'abbé Pierre Deprecq, Chargé
d'enseignement à la Faculté de droit
canonique de l'Institut catholique de Toulouse,
Official de Bordeaux

14h55 - 15h35

Détermination et modification de la
concordance du doute

Révèrent Père Philippe Toxé, Doyen émérite
de la Faculté de Droit canonique de l'Institut
Catholique de Paris, Vice-Official de Lyon et
du Tribunal pénal canonique national

15h35 - 16h15

Temps de questions et conclusion de la
session



Durant les trois jours de la session, un stand de la librairie Pierre Brunet sera à votre disposition. Il vous proposera notamment les livres écrits par les intervenants ou ayant trait aux thèmes abordés par eux. Tous les moyens de paiement sont acceptés.



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

infos pratiques

Institut Catholique de Paris
Entrée : 74 rue de Vaugirard 75006 Paris
Contact : etudes.droit.canonique@icp.fr
www.icp.fr



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

Session de formation permanente des personnels d'officialités

Sous la présidence de S.Em. le Cardinal Dominique Mamberti
Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique

23 - 25 JANVIER 2024

infos pratiques

Inscription obligatoire avant le 18.01.2024 :
https://officialites_2024.eventbrite.fr
Contact : etudes.droit.canonique@icp.fr

Institut Catholique de Paris
Entrée : 74 rue de Vaugirard 75006 Paris
www.icp.fr

Librairie
PIERRE
BRUNET
JEAN-DENYS TETIER